

## Fausse déclaration sur revenue pour pension alimentaire

Par nounours06\_old, le 29/11/2007 à 09:03

bonjour, divorcé depuis 2005 , je paye une pension alimentaire de 300 euros par moi pour un enfant , mon ex gagne plus que moi , et a fait une fausse déclaration sur ses revenues , ma question , es que je peut demander une révision de la pension alimentaire . merci